



Lettre ouverte

Le 20 février 2025

Monsieur le Président-Maire,

Comme vous le savez, la loi de Finances 2025 a été promulguée le 14 février 2025 et publiée au Journal officiel du 15 février 2025. Désormais, le fonctionnaire perçoit 90 % de son traitement, en lieu et place du plein traitement jusqu'ici en vigueur (article L822-3 du CGFP) durant les trois premiers mois du congé de maladie ordinaire. **La mesure s'applique à compter du 1er mars 2025 (1er jour du mois suivant la publication de la loi).**

Cette régression est une attaque en règle contre les droits à la sécurité et à la protection sociales des agents publics : la protection à laquelle ils ont droit lorsqu'ils sont malades et non pas absents.

Aujourd'hui à la Ville ou à l'Eurométropole, à cette mesure s'ajoute la perte de rémunération du jour de carence, l'IFSE suit le sort du traitement en proportion du nombre de jours d'arrêt, le montant du CIA est impacté à raison d'1/30^{ème} par jour d'absence sur la moitié du plafond et l'allocation sociale à 1/360^{ème} jour de maladie.

A la sortie de la crise COVID qui nous a enseigné toutes les mesures de protection collectives contre la maladie, nous pouvons craindre que les agents viennent malades au travail ou utilisent leurs congés payés. Tous ces agents qui se sont mobilisés durant la crise sanitaire sont aujourd'hui pointés du doigt en laissant croire que leur absentéisme est un abus. Visiblement, ce même gouvernement ne rencontre aucune difficulté à se contredire.

Même si nous pouvons avoir des désaccords, nous savons que réduire le pouvoir d'achat des agents n'est pas une de vos volontés. Nous n'allons pas vous demander d'enfreindre la loi. En revanche, nous vous demandons de modifier les règles jusqu'ici appliquées par le maintien total des primes qui jusqu'alors été impactées en cas de maladie.

La CGT se tient à votre entière disposition pour échanger avec vous sur cette proposition. De très nombreux agents nous ont déjà fait part de leurs inquiétudes et sont heurtés par la bassesse du Gouvernement.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions de croire, Monsieur le Président-Maire, à l'assurance de nos sentiments respectueux.

Pour la Cgt Ville de Metz et Eurométropole
Valérie PERIOLI

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Valérie Perioli', with a horizontal line underneath.